

SOCIÉTÉ NIABANG, Niabang (Cameroun) Plantation de caféiers

Société anon., 22 mai 1930.

Yrieix Jean Baptiste *René* FRICOUT, directeur

Né à Uzerche (Corrèze), le 22 février 1883.

Fils de Charles Fricout, sous-chef de section des Télégraphes, et d'Anne Jeanne Léonarde Hélène Lambert.

Marié avec Augustine Germaine Philomène Cazaud (Aurillac, 15 janvier 1892-Le Vésinet, 13 déc. 1972). Dont :

— Jacques Yrieix Jean (Sarliac-sur-l'Isle, Dordogne, 14 juin 1919-Antibes, 21 mai 1988) ;

—Henry Albert (Sarliac-sur-l'Isle, 16 mars 1924 -Trélissac, 15 mai 2019).

[Polytechnicien.](#)

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 16 janvier 1914) : « Services distingués rendus à la mission de délimitation Afrique équatoriale française (Cameroun) (1912-1913), au cours de laquelle il a été blessé ».

Directeur de la [Biênhoà industrielle et forestière](#) (1921-1927).

Fondateur et administrateur délégué de la Niabang (1930), plantation de café au Cameroun.

Chevalier de l'Étoile noire (*JORF*, 18 mars 1920).

Décédé à Paris XVI^e, le 29 avril 1956 (acte 835). Domicilié à Niabang.

Pierre Alfred François Joseph LACAILLE, président

Né à Sens (Yonne), le 25 déc. 1881.

Fils d'Alfred Lacaille, propriétaire, et de Marie Pauzat.

Marié à Villeneuve-l'Archevêque (Yonne), le 27 avril 1909, avec Gabrielle Simonnet.

Dont Françoise (M^{me} Louis Eugène Joly), Gilbert (marié en 1945 à Colette Margot, fille de Maurice).

Polytechnicien (1902)

Capitaine de réserve du 3^e Régiment d'artillerie coloniale (1917).

Administrateur de l'Union d'études financières (mai 1920),

de la Société parisienne de papeterie et cartonnages (Anciens Établissements Outardel)(1921).

Il fait ensuite carrière dans le groupe Devilder jusqu'à son effondrement en 1933-1935 :

Administrateur du Crédit général des pétroles (1923),

de la Société française des pétroles de Malopolska (1924),

de la Compagnie française des huiles La Semeuse, à Pantin (1925), transformée en 1929 en Carpathy,

de la Société française des pétroles Premier (déc. 1925),

de la Société financière des pétroles (mai 1926),

de la Société financière de Paris (1926),

d'Électro-Gaz (1927),

de la Société Commerciale Premier (1928),

d'Apollo (1928),

de la Société française des pétroles de Tchécoslovaquie (1928),

de la Société française de l'industrie pétrolifère en Pologne (mars 1929),

de la Société des Pétroles de Dabrowa (mai 1929),

de la Société française industrielle et commerciale des pétroles.

Parallèlement :

Administrateur (sept. 1923), administrateur délégué (ca 1937), puis PDG (ca 1941 et toujours en 1956) des Forges et Fonderies de Saint-Nicolas (Anciens Établissements Morel), près de Revin (Ardennes),

Administrateur (ca 1924), puis administrateur délégué (ca 1937) et directeur général (ca 1941) de l'[Électro-Entreprise](#),

président de la Société des laques industrielles et scientifiques (avril 1925), rebaptisée Couleurs Laques et Vernis (1929),

administrateur de la Compagnie des Charbonnages d'Ekatherine (1928-1930),

de la [Compagnie franco-coloniale des riz](#) (1929), puis de la [Compagnie franco-indochinoise](#) (1930-31),

de la [Banque française et hollando-américaine](#) (ca 1929) et de ses suites, la Banque commerciale franco-belge (1932) et le [Crédit français](#) (1950).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 24 avril 1917, p. 3267).

Décédé à Sens, le 30 avril 1964.



Coll. Jacques Bobée

NIABANG

Société anonyme française au capital de 2.000.000 de francs
divisé en 2.000 actions de 1.000 francs chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e DARROUX, notaire à Duala
Siège social à Duala (Cameroun)

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du territoire en date du 1^{er} avril 1932

ACTION DE MILLE FRANCS AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Pierre Lacaille

Un administrateur (à droite) : René Fricout

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez 53.268-10.533

CONCESSIONS RURALES
(*Journal officiel du Cameroun*, 1^{er} mars 1930)

Circonscription de Nkongsamba

Est rejetée l'opposition présentée par M. Strobel a la demande d'attribution d'une concession rurale de 964 ha. formulée par M. Fricout René.

Il est accordé à M. Fricout René, une concession rurale provisoire, 3^e catégorie, d'une contenance approximative de 964 hectares située dans la subdivision de Nkongsamba, au prix total de 96.400 francs. (Arrêté 77 du 7 février 1930).

SOCIÉTÉ NIABANG
(BALO, 4 décembre 1933)

Société anonyme constituée sous le régime de la législation française.

Statuts reçus par M^e Darroux, notaire à Douala, le 22 mai 1930.

Siège social à Niabang (Cameroun).

Objet : toutes opérations agricoles et autres en tous pays et particulièrement au Cameroun.

Durée : 99 ans à compter du 22 mai 1930.

Capital : 2.000.000 de francs en 2.000 actions de 1,000 francs nominatives ou au porteur, souscrites et entièrement libérées.

Il existe 2.000 parts de fondateur

Assemblées générales ordinaires et extra-ordinaires : se réunissent au siège social — convocation par avis dans le journal d'annonces légales du siège social. — Délai de convocation : quinze jours pour l'assemblée pour l'assemblée générale annuelle, dix jours pour les assemblées extraordinaires. — L'assemblée générale annuelle se tient dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Année sociale : 1^{er} janvier au 31 décembre.

Bénéfices nets : 5 p. 100 pour la réserve légale — somme suffisante pour servir aux actions un intérêt non cumulatif de 6. p. 100 du capital dont elles sont libérées et non amorties ; sur le solde : 10 p. 100 au conseil ; après amortissements supplémentaires, etc., le solde sera réparti : 80 p. 100 aux actions, 20 p. 100 aux parts de fondateur.

La société n'a encore fait aucune émission d'obligations.

Suivant délibération en date du 21 novembre 1933, le conseil a décidé l'émission au pair d'un nombre maximum de 1.600 bons de 1.250 francs 6 1/2 p. 100 nets de tous impôts autres que la taxe de transmission, en vue de laquelle la présente notice est faite.

Lesdits bons auxquels aucune garantie spéciale n'est affectée, sont payables intégralement à la souscription et produisent un intérêt annuel de 81,25 payables par semestres les 1^{er} juillet et les 1^{er} janvier à partir du 1^{er} juillet 1931.

Pendant une période de deux années à compter du 1^{er} janvier 1934, ces bons seront, à la volonté de leur propriétaire, convertibles en actions à raison de: 5 actions contre 4 bons pendant le premier mois de l'option, et de 1 action contre 1 bon pendant le reste de la durée de l'option.

Les bons sur lesquels l'option ne sera pas exercée, seront remboursés au pair et en totalité le 1^{er} janvier 1939 au plus tard.

La société s'est réservé le droit de procéder à un remboursement anticipé moyennant préavis de janvier 1936, mais seulement à partir du 1^{er} janvier 1934.

Il est créé une association civile ces porteurs de bons, lesquels en font obligatoirement partie.

Bilan de la société au 31 décembre 1932.

ACTIF	
Frais de constitution	30.021 00
Frais de 1 ^{er} établissement	921.327 79
Valeurs immobilisées	1.147.355 09
Disponible	65.511 72
	<u>2.164.215 60</u>
PASSIF	
Capital	2.000.000 00
Créditeurs divers	164.215 60
	<u>2.164.215 60</u>

Certifié sincère et exact :

L'administrateur délégué,
FRICOUT,
22, place de la Madeleine, Paris.

Voyage au Togo et au Cameroun

Les bâtisseurs de royaumes
par Jean Martet
(*L'Écho d'Alger*, 1^{er} et 2 octobre 1936)

.....
Belles routes rouges, empierrées. Les camions des indigènes roulent là-dessus avec un mépris complet des virages ou autres accidents du terrain. Il y en a un qui vient droit sur nous, prêt à tout.

Mais il a reconnu des blancs. Il préfère le fossé, s'y couche poliment.
Nous passons.

— Pays à buffles, dit Verges. Ils étaient là hier. Ils ne doivent pas être loin aujourd'hui. Ces oiseaux que vous apercevez là-bas : des pique-bœufs. Là où il y a des pique-bœufs, il y a du buffle.

Jusqu'à l'horizon les plantations s'étendent : caféiers, caféiers. Elles escaladent les coteaux, descendent dans les vallées. Plaines et monts sont conquis.

Richesse. Bel effort ordonné, courageux.

Nous avons remis le cap sur N'Kongsamba. Au retour, une dernière plantation : la Nyabang. Mille hectares, dont trois cents cultivés. Le propriétaire s'appelle le commandant Fricout. Il n'est pas là. Mangot est là, le directeur. C'est un ancien sous-officier. Il a fait la guerre, il l'a faite le mieux qu'il a pu : il a été blessé devant Verdun, emmené dans les lignes allemandes, s'est évadé, est arrivé dans nos lignes à moitié mort. On lui a donné le ruban ; il ne l'avait pas volé. Le destin a estimé sans doute que cela méritait une autre récompense : il a envoyé Mangot à Nyabang. Beau coin, bien sauvage. Mangot l'a défriché, dompté. Il y avait des sources ; il les a captées. Il y avait un cratère: il l'attaquera un de ces jours. Pour le moment, le cratère est encore la propriété des buffles. De loin, on peut voir les sentiers qu'ils ont tracés sur ses pentes.

Un de ces quatre matins, Mangot montera sur le cratère et, bien que les buffles soient les bêtes les plus désagréables qu'on puisse rencontrer au bout de son mauser, ils n'auront plus qu'à s'en aller. Belle tête, Mangot. On rencontre décidément beaucoup de belles têtes en Afrique. Les hommes ont des têtes d'hommes et non de veaux. Belle tête énergique, beaux yeux de fermier du Far-West.

Il nous emmène voir les petits étangs qu'il a créés en captant ses sources.

— Pour quoi faire ? lui dis-je.

— Pour que les gens puissent se laver, répond-il. Il y aura moins de gale.

— Tiens ! dis-je. Vous plantez du tabac ?

— Le tabac détruit les insectes.

Il m'emmène à son poulailler. Il est plein de dindons.

— Pour manger ?

— Pour aller dans les champs derrière les travailleurs. Les travailleurs remuent le champ, mettent les insectes à l'air. Les dindons les bouffent.

Il y a aussi un clapier et dans ce clapier des cochons d'Inde.

— Est-ce qu'ils se nourrissent d'insectes, eux aussi ? dis-je à Mangot.

— Non, répond-il. Mais le cri du cochon d'Inde fait peur aux rats.

Bref, il a pensé à tout et a tiré de chaque chose son utilité. Si l'odeur du phoque éloignait les serpents, il aurait des phoques.

Il me montre les ateliers, les hangars. Spacieux, confortables. Mais les réalisations d'aujourd'hui ne sont rien à côté des projets pour demain. Car Mangot projette, projette. Trois cents hectares sont plantés. Demain, il y en aura quatre cent cinquante. Demain, il y aura dans le camp des travailleurs l'électricité et le tout à l'égout. Demain, il y aura une usine.

— Par quoi alimentée ?

— Par une chute de quatre-vingt mètres ! Qui donnera une force de cent chevaux !

— Donc tout va bien ?

— Ah ! dit M^{me} Mangot, si le poulet d'ici valait le poulet de chez nous ! Si le bœuf...

— Où est le pot-au-feu de chez nous ? dit Mangot.

Nous les laissons à leurs regrets, à leurs projets. Nous les laissons perdus au milieu de leurs hectares. C'est l'heure où les buffles descendent les sentiers du cratère. Nous rejoignons N'Kongsamba.

AEC 1937/Cameroun

Société Niabang à Niabang. — Société anon. française fondée le 22 mai 1930, 2 millions de fr. en 2.000 actions de numéraire. Exploitation de caféiers robusta. Conseil : MM. Pierre Boncenne ¹, René Fricout, J. Heilmann, P. Lacaille, F. Vanoutryve ².

AEC 1951

Société Niabang, Niabang. — Société anon., 22.5.1930. — 5 millions fr. C. F. A.. en 5.000 act. lib. — Plant. de caféiers robusta. — C. : MM. Pierre Lacaille, présid ; René

¹ Pierre Boncenne (Fontenay-le-Comte, 18 sept. 1886-Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 1968) : docteur en droit, il fait carrière avec Lacaille au sein du groupe Devilder. Administrateur à ses côtés des Forges et Fonderies de Saint-Nicolas depuis l'été 1924. Il rallie la France libre le 6 janvier 1941. Chef de la mission d'achat à Londres (août 1944-juillet 1945). Chevalier de la Légion d'honneur du 10 mars 1948 comme directeur général de la Société française industrielle et commerciale des pétroles.

² Félix Vanoutryve (1885-1953) : industriel en tissus d'ameublement à Roubaix, administrateur de sociétés, notamment de plusieurs filiales du groupe Devilder, administrateur, puis vice-président d'Optorg. Voir [notice](#).

Fricourt [*sic* : Fricout], admin.dél. ; J.-Jacques Heilmann ³, Rémy Lebon ⁴, Lucien Frileux ⁵, Jean Bruyère.

³ Jean-Jacques Heilmann (1903-1989) : ingénieur ECP, administrateur-directeur général de l'Union de banques à Paris, administrateur de l'Électro-Entreprise.

⁴ Rémy Lebon (1892-1976) : administrateur de sociétés dont la Banque de l'océan Indien. Voir [encadré](#).
Frère de Pierre Lebon, pdg de l'Union de banques à Paris.

⁵ Lucien Frileux (Villeneuve-sur-Yonne, 1882-Neuilly-sur-Seine, 1960) : négociant en minéraux (1902).
Cousin de Pierre Lacaille, il le suit dans diverses affaires : Union d'études financières, Malopolska, Dabrowa, Forges et fonderies de Saint-Nicolas.